

D'Hausmann à Delouvrier

L'agglomération parisienne, laboratoire de la planification urbaine en France

Robert MARCONIS,
Professeur émérite, membre du LISST – CIEU
Université Toulouse II – Jean-Jaurès

Après les travaux d'Hausmann, fallait-il réfléchir, comme à Londres, dès la fin du XIXe siècle, à l'organisation d'un « **Grand Paris** », qui se développait au-delà des limites de la Ville de Paris, afin de « planifier » l'urbanisation d'une région urbaine en formation ?

Un demi-siècle d'inaction

En 1934, fut présenté un plan d'envergure régionale, le **plan Prost**, approuvé par décret en 1939, puis mis en révision. Sous l'influence des ingénieurs, le programme autoroutier en constituait le cœur. Malgré ses insuffisances, il présentait une originalité incontestable : refus du libéralisme anarchique et des lotissements non contrôlés, volonté de préserver les espaces libres et protégés, et il a surtout marqué la naissance d'une volonté de politique régionale d'urbanisme. ¹ Henri Prost lui-même en a résumé la philosophie :

« Nous avons eu à réparer plus d'un demi-siècle d'inaction. Paralysés par les par la fausse conception qu'ils se faisaient de l'ordre, convaincus qu'il se créait de lui-même sans qu'on y mît la main, qu'une ville se bâtissait comme une ruche sur le seul plan qu'il assigne aux abeilles leur instinct, les pouvoirs publics avaient pris l'habitude de s'en remettre aux intérêts particuliers les plus puissants ou les plus audacieux du soin d'organiser Paris, et au nom de la liberté, leur laissaient trop souvent licence d'envahir et d'occuper le domaine public. »

Dans les années 1950, la révision du plan Prost donna lieu à plusieurs projets avant l'approbation en 1960, sans enquête publique, du PADOG (Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne), vivement critiqué pour son esprit malthusien enfermant l'agglomération dans un périmètre artificiel qui se révéla vite irréaliste. Il posait cependant la question de noyaux urbains nouveaux pour structurer la banlieue (La Défense, Vélizy, Créteil...), et la création d'un RER... « *Il apparaît comme un plan intérimaire pour une décennie, en aucun cas un plan stratégique à long terme* ». ²

Ces ajustements successifs traduisent bien les hésitations de l'État concernant l'avenir d'une région parisienne, dont la croissance était perçue comme responsable de l'aggravation des disparités territoriales dénoncées en 1947 par Jean-François Gravier (*Paris et le désert français*). Le discours change au début des années 1960, avec la volonté de faire de Paris l'une des grandes villes mondiales. L'avenir de la région de Paris devient alors une affaire d'État ; sa croissance – un doublement de la population avant l'an 2000 – n'étant plus considérée comme un handicap pour le reste de la France. ³

¹ MERLIN P., L'Aménagement de la région parisienne et les villes nouvelles, La Documentation française, 1982.

² *Idem.*

³ BASTIÉ J., Paris en l'an 2000, SEDIMO, 1964.

Organiser la croissance d'une grande capitale : une affaire d'État

En 1962, tous les territoires de l'actuelle Île-de-France, furent regroupés pour former le **District de la région de Paris**, placé sous l'autorité d'un délégué général du gouvernement, Paul Delouvrier, chargé de préparer, à cette échelle, un **Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme**.

*« Préparer la région de Paris à son avenir – mission de ceux qui ont la charge de son aménagement et de son urbanisme – c'est rendre la vie meilleure aux millions d'hommes et de femmes, ses habitants d'aujourd'hui et de demain ; c'est faire de cette région un outil économique plus efficace au service de la collectivité nationale ; c'est y mettre en valeur une beauté ancienne, y créer une beauté nouvelle que le Parisien, comme le visiteur du pays le plus lointain puisse aimer. »*⁴

Pour cela, le Schéma directeur, présenté dès 1964, envisage une redistribution des hommes et des activités entre Paris intra-muros et la banlieue ou les provinces. Allégée de ses fonctions « *les moins nobles, les moins fines, les moins uniques* », la Ville de Paris, réaménagée, put accueillir des équipements modernes, à la mesure d'une grande capitale. Dans le même temps, la banlieue devait être préparée à recevoir plusieurs millions de nouveaux habitants, de nouvelles activités, des équipements majeurs (marché de gros de Rungis, aéroport de Paris-Nord...). Pour éviter une croissance en tâche d'huile, dont on avait mesuré les effets pervers, l'urbanisation devait être polarisée autour de quelques noyaux urbains existants dans la couronne déjà urbanisée, et parfois inscrits dans le plan Prost ou le PADOG (La Défense, Versailles, Créteil). Dotés d'équipements à vocation régionale, ils étaient désignés comme « **centres restructurateurs** ». Au-delà, dans la couronne externe qui devait accueillir l'urbanisation future, ce rôle était dévolu à huit « **villes nouvelles** » de 300 à 400 000 habitants, un grand réseau de transport collectif, le **RER**, assurant les relations entre ces différents pôles et avec la Ville de Paris. Dans le même temps, l'achèvement du boulevard périphérique et un grand programme autoroutier devaient répondre dans l'urgence à l'essor du trafic automobile. Polarisant ainsi la croissance, le Schéma directeur permettait de préserver les grandes forêts d'Île-de-France.

La mise en œuvre de cette planification « technocratique », élaborée sans grande consultation démocratique, a ouvert des chantiers immenses dans lesquels ingénieurs et architectes ont pu donner libre cours à des projets audacieux et novateurs, souvent contestés. Ils ont favorisé concomitamment la restructuration des activités des travaux publics et du bâtiment avec la constitution de grands groupes liés au grand capital financier. Un siècle après, comme sous le Second Empire, pour accompagner les mutations et la modernisation du système productif que Georges Pompidou appelait de ses vœux, on retrouvait une dynamique où une planification territoriale dirigiste répondait aux attentes de puissants intérêts privés.⁵

⁴ Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région de Paris, La Documentation française illustrée, 1966.

⁵ FLONNEAU M. et al., Le Grand dessein parisien de Georges Pompidou, Somogy, 2010.